



# Assemblée générale

Soixante et onzième session

Documents officiels

Distr. générale  
19 octobre 2016  
Français  
Original : anglais

---

## Troisième Commission

### Compte rendu analytique de la 4<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 5 octobre 2016, à 15 heures

*Président* : M<sup>me</sup> Mejía Vélez ..... (Colombie)

## Sommaire

Point 26 de l'ordre du jour : développement social (*suite*)

- a) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (*suite*)
- b) L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents ([srcorrections@un.org](mailto:srcorrections@un.org)) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

16-17253X (F)



Merçi de recycler 



La séance est ouverte à 15 heures.

**Point 26 de l'ordre du jour : développement social (suite) (A/71/188)**

- a) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (suite) (A/71/61-E/2016/7 et A/71/214)**
- b) L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action (suite) (A/71/177)**

1. **M<sup>me</sup> Murad** (Brunéi Darussalam), notant que 2016 marque le dixième anniversaire de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, dit que son pays l'a ratifiée le 11 avril dernier. Son gouvernement est déterminé à faire en sorte que les enjeux intéressant les personnes handicapées occupent une place prioritaire à l'ordre du jour national et, à cette fin, plusieurs politiques et programmes ont été mis en place pour sauvegarder leurs droits. La politique nationale pour l'éducation inclusive ne fait pas de distinction entre les élèves handicapés et les autres, et des centres ont été établis qui dispensent des services aux personnes qui ont des besoins spéciaux : elles y reçoivent des conseils et peuvent y acquérir des compétences, aide financière à l'appui. Un certain nombre d'établissements du primaire et du secondaire ont reçu des ressources financières et un appui afin d'être en mesure de proposer une éducation de qualité à tous les élèves, quels que soient leurs besoins en matière d'apprentissage.

2. S'agissant de l'accès aux services sanitaires, des programmes de détection précoce, exécutés par le Ministère de la santé, fournissent des services gratuits de diagnostic, d'évaluation et de traitement aux enfants. Pour ce qui est de l'emploi, le nombre de personnes handicapées qui travaillent a augmenté ces dernières années, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Le Gouvernement du Brunéi Darussalam a amélioré les programmes de formation des personnes handicapées afin de leur ouvrir de nouvelles possibilités d'emploi, et il a mis des programmes de réadaptation, à domicile ou dans des structures locales, à la disposition de ceux qui ne peuvent se rendre dans les centres de formation. Les personnes handicapées et les personnes à leur charge bénéficient de prestations de sécurité sociale, et une

thérapie d'accompagnement est proposée pour alléger le stress parental.

3. Le ferme engagement du Gouvernement à promouvoir les droits des personnes handicapées s'est traduit par la création en 2008 d'une commission spéciale sur les personnes handicapées et les personnes âgées, qui met actuellement en œuvre un plan d'action axé sur les personnes handicapées. Dans le but de promouvoir une démarche axée sur les droits en ce qui concerne les questions liées au handicap, un projet de décret a été mis au point, dont le but est de garantir la promotion et la protection des droits des personnes handicapées. Les organisations non gouvernementales et le secteur privé agissent également de leur côté. Au niveau régional, le Brunéi Darussalam travaille en collaboration étroite avec d'autres États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) aux fins de la promotion du bien-être des personnes handicapées, et des conférences et ateliers consacrés aux questions de handicap sont organisés de façon régulière. Étant donné que la Convention relative aux droits des personnes handicapées est explicitement mentionnée 11 fois dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'ensemble des 193 États Membres, qu'ils soient ou non parties à la Convention, devraient inclure les questions touchant le handicap dans leurs plans nationaux.

4. **M<sup>me</sup> Nunoshiba** (Japon) dit que son gouvernement appuie fermement le principe directeur du Programme 2030, qui est de ne laisser personne de côté. Il est important d'édifier une société qui soit ouverte à tous, en apportant l'appui voulu aux personnes handicapées et en les encourageant à participer à la vie de la société, tout en mettant fin aux discriminations dont elles font l'objet. En avril 2016, le Gouvernement japonais a promulgué une loi qui impose désormais aux organes administratifs et aux entreprises privées de prendre des mesures concrètes pour éliminer de telles discriminations. Le Gouvernement a également accru l'aide financière octroyée aux établissements qui acceptent des élèves handicapés et qui les hébergent.

5. Ces dix dernières années, les nombreuses contributions du Japon à la coopération internationale en matière de handicap ont notamment pris la forme de projets d'accompagnement professionnel de personnes handicapées sur leur lieu de travail. En Malaisie, plus de 1 000 personnes ont reçu une formation à ce type d'accompagnement et plus de 650 personnes

handicapées bénéficient d'une assistance pour trouver un emploi.

6. Compte tenu des difficultés auxquelles se heurtent les pays africains, telles que la pauvreté et les inégalités sociales, c'est dès 1993 que le Japon a organisé la première Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD). Depuis, le pays contribue de diverses manières au développement économique du continent et l'aide à parvenir à une croissance de haute qualité pour ce qui est de l'amélioration des systèmes de soins de santé, de l'éducation ouverte à tous et de l'autonomisation des femmes. En 2016, la sixième édition de la TICAD s'est tenue pour la première fois en Afrique, et le Japon s'y est engagé à investir quelque 30 milliards de dollars dans les systèmes de soins de santé et la formation du personnel à l'intention de 10 millions de personnes sur une période de trois ans, à compter de 2016. En décembre 2016, le Japon accueillera la troisième Assemblée mondiale des femmes, qui sera l'occasion d'aborder des thèmes tels que l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, la science et la technologie, ou encore la santé et l'assainissement.

7. **M<sup>me</sup> Bhengu** (Afrique du Sud) dit que c'est en Afrique que vivent les individus les plus pauvres de la planète, que le continent enregistre des taux de chômage qui comptent parmi les plus élevés et que la répartition de la richesse y est la plus inégale au monde. L'Afrique du Sud réaffirme donc sa détermination à mettre en œuvre l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, qui a été adopté par l'Union africaine, ainsi que son engagement envers le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Ces deux piliers permettront de promouvoir le programme social et le programme de développement de l'Afrique. Des efforts concertés et un appui continu de la part de la communauté internationale seront nécessaires pour honorer les engagements pris de répondre aux besoins spécifiques de l'Afrique.

8. L'Afrique du Sud demeure aux prises avec la pauvreté, le chômage et les inégalités, les jeunes comptant parmi les groupes les plus touchés, en particulier pour ce qui est de l'éducation. Ces défis exigent des politiques créatives et inclusives d'investissement dans la jeunesse, seul moyen pour le pays de concrétiser son dividende démographique. Le Gouvernement sud-africain réfléchit à des moyens de créer des emplois. Le secteur des soins de santé, en

particulier, pourra en générer des millions s'il reçoit les investissements voulus. Il y a deux semaines, la Commission sur l'emploi et la croissance économique dans le domaine de la santé a publié un rapport contenant des recommandations pour la création d'emplois dans le secteur de la santé, en particulier pour les femmes et les jeunes.

9. Compte tenu de la nature multiculturelle de la société sud-africaine, aucune définition de la « famille » ne saurait être suffisamment exhaustive pour couvrir toutes les formes de familles que l'on trouve dans le pays, aussi des politiques sociales sont-elles nécessaires pour répondre aux diverses préoccupations suscitées par cet enjeu. Le Gouvernement a publié un livre blanc sur les familles, afin de fournir des orientations dans ce domaine. En outre, l'Afrique du Sud demeure résolue à mettre en œuvre le Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement.

10. **M<sup>me</sup> Karabaeva** (Kirghizistan) dit que les efforts concertés de la communauté internationale ont permis d'enregistrer des progrès significatifs sur le plan du développement social à l'échelle internationale et que les droits sociaux figurent maintenant au cœur du Programme 2030. Toutefois, les résultats souhaitables à des titres tels que la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et l'amélioration des soins de santé et de l'éducation n'ont pas encore été atteints. En outre, il est nécessaire de prendre des mesures complexes et coordonnées pour faire face à l'afflux de très nombreux réfugiés et migrants et à l'escalade des inégalités.

11. Le Kirghizistan a fait de la migration des travailleurs l'une des priorités de sa politique nationale. Les envois de fonds par des travailleurs migrants ont un effet bénéfique sur leur famille, et une proportion considérable du contenu de ces envois est consacrée au logement, à la santé et à d'autres aspects du développement social. Le Gouvernement kirghize continuera d'appuyer les efforts consentis par la communauté internationale pour protéger les droits des réfugiés, des migrants et des membres de leur famille. Il a transposé son engagement envers le développement durable dans sa stratégie nationale pour le développement durable, et un programme de protection sociale adopté en 2015 définit les principaux secteurs de la politique sociale qu'il faut améliorer, à commencer par l'aide aux enfants et aux familles en situation difficile, aux personnes âgées et aux

personnes handicapées. Le Kirghizistan ne ménage aucun effort pour éliminer la pauvreté, garantir l'égalité des sexes, assurer une éducation de qualité et accessible, et impliquer les jeunes dans la vie politique.

12. **M<sup>me</sup> Kydyralieva** (Kirghizistan), prenant la parole en tant que représentante de la jeunesse, dit que les problèmes contemporains ne pourront être réglés si l'on ne puise pas, à l'échelle mondiale, dans le potentiel créatif, l'énergie et l'enthousiasme des jeunes, qui sont au nombre de 1,8 milliard. Elle se félicite du grand nombre de dispositifs nationaux et mondiaux grâce auxquels les jeunes peuvent faire connaître leurs vues et propositions. Au Kirghizistan, où 30 % de la population est âgée de 14 à 28 ans, le Gouvernement accorde une attention marquée aux enjeux intéressant la jeunesse, comme en témoigne sa participation au programme de représentants de la jeunesse des Nations Unies et l'organisation dans le pays, en août 2016, de la World Youth Kurultai (conférence mondiale de la jeunesse).

13. **M<sup>me</sup> Hamid** (Soudan) dit que le Programme 2030, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Programme d'action d'Addis-Abeba ont été adoptés en 2015 : tous visent à combler les lacunes recensées dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en ce qui concerne le développement social. Ces documents constituent en outre un cadre plus strict pour l'élimination de la pauvreté et la promotion du plein emploi et du travail décent.

14. Les défis colossaux auxquels le monde fait face incluent les crises financières, les fluctuations des prix et des produits alimentaires, l'augmentation du prix de l'énergie, les changements climatiques, la situation instable en matière de sécurité que connaissent de nombreux pays, un taux élevé de chômage parmi les jeunes, des menaces sanitaires de portée mondiale et des crises humanitaires. Des efforts concertés seront donc nécessaires pour renforcer la coopération et les partenariats internationaux aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs définis dans la Déclaration de Copenhague sur le développement social et dans le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social. Pour qu'il soit possible d'honorer les engagements pris au Sommet de Copenhague, le Gouvernement soudanais a élaboré un plan national de lutte contre la pauvreté, qui prévoit, entre autres, la constitution d'un fonds destiné à soutenir les entreprises créées par de

jeunes diplômés, le développement de l'éducation de base et de l'enseignement supérieur, l'élimination de l'illettrisme, la fourniture d'eau potable, la construction de logements pour les populations vulnérables, l'extension des réseaux d'assainissement et des mesures propres à assurer la sécurité alimentaire.

15. L'agence de protection sociale Diwan al-Zakat joue un rôle moteur en matière de justice sociale et elle cherche à inculquer les valeurs de la solidarité et de la compassion aux citoyens soudanais; elle apporte également un appui aux établissements éducatifs et sanitaires. Une attention particulière est accordée aux personnes âgées, dont l'État facilite l'accès aux traitements médicaux; l'agence a également mis en place à leur intention des programmes sociaux visant à créer pour elles un environnement familial.

16. Compte tenu de l'importante corrélation entre stabilité politique, sécurité et intégration sociale, le Président soudanais a engagé en avril 2014 un dialogue national ouvert à l'ensemble de la population, dans le cadre duquel il a invité les représentants de tous les segments de la société soudanaise à débattre de six priorités principales, à savoir la paix et l'unité, l'économie, les droits et libertés fondamentaux, l'identité, les relations avec les pays étrangers et la gouvernance. Cette initiative se conclura le 10 octobre 2016 par l'adoption de recommandations finales.

17. Pour obtenir que les personnes handicapées soient traitées sur un pied d'égalité, des lois ont été promulguées qui visent à renforcer leurs droits, promouvoir la justice sociale et interdire toute forme de discrimination sur la base du handicap. Une stratégie d'autonomisation des personnes handicapées en termes d'emploi et sur le plan économique pour 2015-2020 a été mise au point, dont l'un des principaux objectifs est de lutter contre la pauvreté, notamment en ouvrant aux personnes handicapées le marché de l'emploi dans le secteur public comme dans le secteur privé, mais aussi grâce à la création de programmes et fonds de microfinancement, à la constitution d'un fonds national de soutien aux personnes handicapées, à l'allocation de fonds pour le logement social, ou encore à la mise en place de programmes universitaires et de formation professionnelle.

18. **M. Barro** (Sénégal) dit que, pour atteindre les objectifs du Programme 2030 et relever les défis qui étaient déjà énoncés dans la Déclaration de

Copenhague en 1995, l'impérieuse nécessité de continuer à lutter contre la pauvreté et les inégalités, à promouvoir l'emploi productif et décent pour tous et à investir dans les services sociaux de base s'impose à tous. À cette fin, le Gouvernement sénégalais s'emploie à accélérer la progression vers une croissance économique inclusive, au moyen du Plan Sénégal émergent, qui sert de cadre à ses politiques économique et sociale et dont le pilier central est la consolidation de l'état de droit et de la bonne gouvernance.

19. Afin de contrer les facteurs structurels qui engendrent et perpétuent la marginalisation et l'exclusion sociales, le Sénégal met l'accent sur la promotion du développement humain durable grâce à des mécanismes de prise en charge des groupes les plus vulnérables et des familles les plus démunies, tout en renforçant les capacités des organisations féminines. Un certain nombre de programmes ont ainsi été lancés, notamment la Charte d'égalité des chances, la couverture médicale universelle et les bourses de sécurité familiale. D'autres programmes ont été mis en place, axés sur des enjeux tels que l'égalité des sexes, la protection sociale, le microfinancement, la vulnérabilité des enfants et la promotion de l'entrepreneuriat féminin, l'action des pouvoirs publics s'inscrivant dans le droit fil des dispositions des instruments juridiques nationaux et internationaux.

20. Le Gouvernement sénégalais améliore les conditions de vie des personnes âgées en encourageant leur pleine participation à des activités de formation et en les aidant à trouver leur place sur le marché du travail. Dans le secteur de l'éducation, le programme d'alphabétisation et d'apprentissage des métiers pour la lutte contre la pauvreté a été élaboré dans le but de contribuer à la réduction du taux d'illettrisme parmi les populations rurales et les femmes, grâce à l'alphabétisation fonctionnelle centrée sur les compétences et à des services de microfinancement. S'agissant de l'emploi des jeunes, un plan a vu le jour, qui s'articule, d'une part, sur la création d'une agence nationale pour l'emploi des jeunes et, d'autre part, sur un programme de promotion de l'agriculture au plan local.

21. **M<sup>me</sup> Buch** et **M. Klausch** (Allemagne), prenant la parole en tant que représentants de la jeunesse, décrivent l'action que les jeunes mènent partout en Allemagne pour faire en sorte que le monde soit meilleur, ainsi que les changements qu'ils appellent de

leurs vœux. S'agissant des Nations Unies, ils expliquent que l'égalité d'accès aux ressources de base constituerait un fondement solide pour la participation des jeunes à la vie de la société; les États Membres devraient enseigner à leurs jeunes comment devenir des citoyens du monde et des dirigeants responsables; quant à l'ONU, elle devrait appliquer ses propres directives sur la participation des jeunes, telles qu'elles ont été énoncées dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà; chaque pays devrait passer en revue les dispositifs qu'il a déjà mis en place pour favoriser la participation des jeunes. Ceux-ci savent déjà qu'ils incarnent l'avenir; ils ont juste besoin qu'on leur donne les moyens de devenir des dirigeants responsables, dont l'action soit dynamisée par l'espérance.

22. **M. Brown** (Libéria) dit que son pays est en train d'aligner son plan national de développement, qui porte sur une période de 18 ans, sur le Programme 2030 au gré de consultations ouvertes à tous qui ont pour but d'asseoir la maîtrise par le pays de l'action à mener pour atteindre les objectifs de développement durable. Le projet de loi sur l'égalité de représentation et de participation a récemment été adopté par la Chambre basse et, si la Chambre haute fait de même, la nouvelle loi permettra aux jeunes et aux personnes handicapées de faire entendre leur voix dans le cadre des processus de décision. Les programmes de formation professionnelle sont actuellement revus, afin de favoriser l'accès des élèves au marché du travail et de trouver des solutions à des problèmes tels que les inégalités structurelles sur le marché du travail, la discrimination ou encore les inégalités en matière de rémunération.

23. Le Gouvernement libérien devrait tirer un dividende démographique de sa population, qui comprend de nombreux jeunes, d'un taux de fécondité élevé et du taux de croissance de la population. Mais la chute rapide des prix de ses principaux produits d'exportation sur les marchés mondiaux pourrait compromettre la mise en œuvre de son Agenda pour la transformation, qui porte sur une période de cinq ans. Néanmoins, la dynamique engagée persiste et les initiatives de décentralisation commencent à porter leurs fruits, notamment en ce qui concerne la prestation des services sociaux. Le Libéria va donc continuer à progresser et à se développer, tout en respectant le principe directeur qui consiste à « ne laisser personne de côté ».

24. **M<sup>me</sup> Quiel Murcia** (Panama) dit que, compte tenu de l'importance que revêt la dimension sociale du développement durable et de l'ambition qui est celle de ne laisser personne de côté, le Programme 2030 doit être pleinement mis en œuvre. Le Gouvernement panaméen a adopté un cadre normatif, institutionnel et opérationnel aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. Une commission multisectorielle se penchera sur la maîtrise par le pays de l'action menée à cette fin au plan national et sur les moyens d'y parvenir, cependant que le Bureau des affaires sociales a pour responsabilité d'assurer la coordination entre les différentes institutions compétentes. Le Gouvernement a également adopté un plan stratégique national, « Panama 2030 », qui contient un plan par étapes définissant des cibles et des indicateurs devant permettre d'atteindre les objectifs de développement durable. Conscient des avantages que présente l'échange de bonnes pratiques, le Panama participera aux examens nationaux volontaires de mise en œuvre du Programme 2030 qui auront lieu en 2017, dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

25. En dépit de la forte croissance économique enregistrée par le Panama ces dernières années, des inégalités marquées subsistent dans le pays et le niveau de pauvreté y demeure élevé, en particulier dans les zones rurales et les zones où résident les populations autochtones. Le Gouvernement fait une priorité de la prestation de services éducatifs de qualité ainsi que du développement du capital social, avec pour objectifs le renforcement des dirigeants locaux et des capacités organisationnelles. Un indice de pauvreté multidimensionnel est en cours d'élaboration afin qu'il soit possible de formuler davantage de politiques et de stratégies ciblées en matière de réduction de la pauvreté. En 2015, un dispositif de certification du handicap a été instauré et un nouveau système national permettra de centraliser les données statistiques relatives aux personnes handicapées et de les communiquer aux responsables politiques. En outre, le Saint-Siège a annoncé que le Panama accueillera les Journées mondiales de la jeunesse en 2019, ce qui constituera une occasion unique de concrétiser certains des engagements pris au titre des objectifs de développement durable. Plus de 70 % du budget social du pays sera désormais consacré à l'éducation, à la santé, au logement, à l'infrastructure, aux transports et à l'environnement, dans le but de surmonter la pauvreté, d'accumuler du capital humain et de garantir

la durabilité de l'environnement. Le Gouvernement panaméen est résolu à continuer d'œuvrer aux niveaux national et mondial afin de lutter contre les inégalités.

26. **M<sup>me</sup> Bezdekova** (Tchéquie), prenant la parole en tant que représentante de la jeunesse, dit que les jeunes sont fortement sous-représentés dans les systèmes démocratiques et commencent à mettre en question le concept même de démocratie du fait que leur voix ne peut jamais être entendue. De plus, les enfants et les jeunes sont susceptibles de se perdre dans la masse des informations auxquelles ils ont facilement accès et sont vulnérables face à la propagande des groupes extrémistes et terroristes. En réponse, il est essentiel de promouvoir une éducation de qualité, qui favorise la réflexion critique et l'acquisition d'autres compétences précieuses. Les enfants et les jeunes devraient également être encouragés à participer à la prise de décisions dans le cadre du milieu scolaire.

27. Un diplôme universitaire n'est plus la garantie d'obtenir un emploi pour les jeunes et, de plus, il arrive qu'ils soient endettés une fois leurs études terminées. Pour qu'ils trouvent plus facilement un emploi et un travail décent, il est donc crucial de mettre à leur disposition des possibilités de formation et des stages. De fait, si les jeunes avaient plus facilement accès au marché du travail, cela bénéficierait à la société dans son ensemble. En dépit des efforts faits ces dernières années, le taux de chômage parmi les jeunes demeure très élevé, ce qui est alarmant. L'oratrice plaide donc pour un renforcement de la coopération entre les institutions éducatives, les futurs employeurs et les parties prenantes compétentes. En particulier, les stages rémunérés devraient être la norme.

28. **M<sup>me</sup> Vuova** (Tchéquie), prenant la parole en tant que représentante de la jeunesse, dit qu'il est impossible de parler de développement durable sans inclure les jeunes, qui représentent la moitié de la population mondiale. Elle appelle les États Membres à donner aux jeunes les moyens d'exprimer leurs vues et de participer à la prise de décisions, mais aussi à faire en sorte de s'assurer davantage le concours des jeunes dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030. L'autonomisation des jeunes et la prospérité mondiale sont complémentaires et il est important de tirer tout le parti possible de l'inclusion et de la diversité. L'oratrice exprime l'espoir qu'un jour les jeunes ne seront plus considérés comme un groupe vulnérable, mais plutôt comme une source d'inspiration et d'innovation.

29. **M. Kafle** (Népal) constate qu'en dépit des progrès significatifs enregistrés ces dernières années, il reste encore beaucoup à faire pour que le Népal atteigne ses objectifs en matière de développement social. En particulier, il convient de privilégier un développement qui place l'individu au cœur du dispositif, grâce à l'adoption, à tous les niveaux, de mesures plus propices à l'élimination effective de la pauvreté, à la création d'emplois, à la promotion d'une croissance qui soit à la fois équitable et durable et qui profite à tous, et propres à garantir que chacun bénéficie de la protection sociale. La nouvelle Constitution népalaise est l'expression sans réserve de l'adhésion aux principes des droits de l'homme, de la dignité humaine, d'une société ouverte à tous et de la représentation proportionnelle au moyen d'une approche fondée sur les droits, les enjeux liés à la parité des sexes et à la justice sociale occupant une place centrale. Les droits des femmes, des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées et d'autres communautés marginalisées y sont étendus avec ambition. Il est à noter que 33 % de femmes devront désormais siéger au parlement et que la parité des sexes devra être respectée pour les postes soumis à élection dont les titulaires occupent les plus hautes responsabilités.

30. En sa qualité d'État partie à sept des principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ainsi qu'aux principales conventions de l'Organisation internationale du Travail, le Népal est déterminé à susciter davantage d'ouverture et de participation aux plans économique, social et politique. Son quatorzième plan de développement se concentre sur la réduction de la pauvreté, des inégalités et du chômage et prévoit la mise en œuvre de programmes propres à renforcer les compétences des individus marginalisés. En outre, le Gouvernement multiplie les programmes ciblés qui ont pour but de renforcer les capacités et de promouvoir le développement des compétences, grâce à des activités de formation et à un appui institutionnel proposés aux femmes, aux enfants, aux filles, aux personnes handicapées, aux personnes âgées et aux minorités ethniques. Des efforts sont également faits pour dispenser aux enfants un enseignement gratuit et obligatoire.

31. **M. Nduhura** (Ouganda) dit que le monde assiste actuellement à une augmentation massive et sans précédent des flux de migrants à la recherche de nouvelles voies d'accès à la vie économique ou qui

fuients les conflits armés, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, le terrorisme ou les violations des droits de l'homme. Dans le même temps, partout dans le monde, les possibilités de faire valoir le droit d'asile s'amenuisent. Sachant d'expérience que personne n'est réfugié par choix, le Gouvernement ougandais a inclus une politique de protection des réfugiés dans son plan national de développement et dans son nouveau plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Il est favorable à l'évolution vers un pacte mondial pour le partage des responsabilités en ce qui concerne les réfugiés et il estime que le modèle ougandais pourrait servir de base à la mise en place d'un cadre d'intervention intégré en réponse à la crise des réfugiés.

32. **M. Nduhura** appelle la communauté internationale à réduire l'écart qui se creuse entre l'aide humanitaire et l'aide au développement; à apporter son appui à un programme de transformation des établissements humains, qui permettrait de combler en partie cet écart au profit de la mise en œuvre du plan national de développement de l'Ouganda; à s'attaquer aux causes profondes de la crise actuelle, de telle sorte que les réfugiés puissent regagner leur pays d'origine dès que possible. La communauté internationale dans son ensemble, comme les pays d'origine, doivent prendre conscience que la crise des réfugiés est temporaire, qu'il ne s'agit pas là d'un phénomène permanent.

33. **M. Omer** (Érythrée) dit que deux décennies après l'adoption de la Déclaration de Copenhague, des millions d'individus souffrent encore de la pauvreté. La crise du développement social est la conséquence de nombreux problèmes de portée mondiale, posés par les migrations, les conflits récurrents, le terrorisme et l'extrémisme. À mesure que les États Membres progressent vers la réalisation des objectifs de développement durable, ils doivent prêter attention à ce qui n'a pas fonctionné dans le passé – s'agissant de la coopération internationale en faveur du développement – afin d'éviter de répéter les mêmes efforts tout en espérant des résultats différents.

34. Les deux décennies qui se sont écoulées depuis l'accession de l'Érythrée à l'indépendance ont été axées sur la remise en état, la reconstruction, le développement et la cicatrisation des blessures infligées par la guerre. Au cours de cette période, le Gouvernement n'a cessé d'envisager le développement social à l'aune de la promotion de la justice sociale,

l'objectif étant que tous les nationaux puissent avoir les moyens d'être autonomes et d'accéder aux services sociaux et économiques de base ou aux possibilités offertes de s'en prévaloir. L'accent mis sur l'éducation – la part du lion dans le budget national – a permis de faire bondir le taux d'alphabétisation des adultes de moins de 20 % à près de 90 % entre 1991 et 2015. Le Gouvernement a également pris des mesures pour promouvoir l'égalité des chances, en particulier dans les régions qui avaient été défavorisées dans le passé. L'Érythrée est l'un des rares pays africains à avoir atteint l'ensemble des objectifs du Millénaire pour le développement et son gouvernement demeure déterminé à ancrer cet accomplissement dans la durée et à œuvrer pour la couverture sanitaire universelle. Il travaille en coopération étroite avec l'Eritrean War Disabled Veterans' Association, afin de lutter contre l'opprobre dont fait l'objet le handicap, mais aussi d'obtenir que les personnes handicapées aient accès à des soins médicaux, à une formation, à des possibilités de réadaptation, à des conseils, qu'elles connaissent la sécurité financière et accèdent à l'emploi et qu'elles puissent participer à la prise des décisions qui ont des répercussions sur elles.

35. En dernier lieu, l'orateur souligne que les sanctions prises contre son pays et l'occupation du territoire souverain de l'Érythrée ont pour effet de compromettre toute nouvelle avancée vers l'élimination de la pauvreté. La communauté internationale ne saurait continuer à se détourner de cette réalité.

36. **M<sup>me</sup> Soulama** (Burkina Faso) dit que son gouvernement s'attache à prendre en compte les jeunes, les personnes handicapées et les personnes âgées dans le cadre de l'action qu'il mène à la poursuite des objectifs de développement durable, comme en témoigne son plan national de développement économique et social. En 2012, il a également adopté une politique nationale de protection sociale et, plus récemment encore, une charte nationale de solidarité visant à renforcer la cohésion sociale. Parmi les autres mesures concrètes qui ont été prises en vue de réduire les inégalités, on peut citer les transferts en espèces à des fins de scolarisation; le versement d'une subvention à plus de 500 personnes âgées au titre d'activités génératrices de revenus; une stratégie nationale pour l'éducation inclusive (2016-2020), accompagnée d'un plan d'action pour l'éducation et la formation des enfants handicapés.

37. Comme la plupart des autres pays en développement, le Burkina Faso se heurte à des difficultés en termes d'accès à l'emploi, d'éducation et de formation professionnelle, d'autant plus que 80 % de sa population est constituée d'individus âgés de moins de 35 ans, mais aussi en ce qui concerne l'autonomisation des femmes et la prise en charge des personnes handicapées et les personnes âgées. Le Gouvernement prévoit de mettre en œuvre un certain nombre de mesures pour renforcer la protection et la promotion des couches sociales vulnérables. Il s'agira entre autres d'améliorer l'accès des femmes aux ressources de production et de promouvoir leurs droits fondamentaux; de réduire de 50 % le nombre d'enfants sans abri; de constituer une base de données sur les personnes handicapées. Une loi sur les droits des personnes âgées est sur le point d'être adoptée et il est prévu de réaliser à l'échelle nationale une étude multisectorielle qui servira de base à l'élaboration d'une stratégie nationale sur les personnes âgées.

38. **M<sup>me</sup> Grigoryan** (Arménie) dit que, dans la Déclaration de Copenhague, les gouvernements se sont engagés à placer les besoins, les droits et les aspirations des individus au cœur du développement et que cet engagement est également inscrit dans le Programme 2030. Toutefois, il faudra davantage que de beaux discours pour que les nouveaux engagements qui viennent d'être pris soient tenus; les efforts collectifs qui seront nécessaires aux fins de la mise en œuvre du Programme de 2030 devraient inclure et impliquer des personnes issues des zones de conflit, indépendamment du statut juridique du territoire sur lequel elles résident. En vertu de l'égalité des droits et du droit à l'autodétermination, les individus sont libres de choisir leur statut politique et de poursuivre leur développement économique, social et culturel. C'est l'essence même du principe consistant à ne laisser personne de côté.

39. En 2014, le Gouvernement arménien a adopté sa stratégie nationale sur les droits de l'homme, qui prévoit le partage des responsabilités avec la société civile pour ce qui est de la protection et de la promotion des droits de l'homme et du développement social durable. Le Gouvernement a également revu sa stratégie de développement social, qui accorde désormais la priorité aux groupes les plus vulnérables et vise à dispenser des services fondés sur les besoins.

40. Quelque 20 000 réfugiés syriens ont récemment sollicité la protection de l'Arménie. Les difficultés



associées à l'accueil et à l'intégration de ces réfugiés constituent un lourd fardeau pour le Gouvernement; il offre aux réfugiés un permis de résidence et la possibilité d'être naturalisé, tout en les aidant à trouver un hébergement et en leur proposant des services sanitaires et éducatifs.

41. En dépit des progrès notables qui ont été accomplis dans le domaine du développement social au cours des 25 dernières années, le Gouvernement a pleinement conscience des défis qu'il lui reste à relever : ils font l'objet d'un débat public approfondi et sont notablement aggravés par les mesures unilatérales et coercitives dont il est fait usage à l'encontre de l'Arménie, comme la fermeture de frontières, qui continuent de compromettre de façon marquée toute avancée en termes de développement social.

42. **M. Volom** (Hongrie), prenant la parole en tant que représentant de la jeunesse, dit que l'existence de représentants des jeunes ouvre la voie à leur prise en compte, à l'échelle mondiale, par les décideurs. Il encourage tous les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à prendre part au programme des représentants de la jeunesse, de sorte que le potentiel extraordinaire de la génération actuelle ne soit pas laissé en jachère. Il ne sera possible de modifier durablement la situation des personnes marginalisées qu'en agissant au plan local, or le faible engagement social des jeunes constitue un problème de portée mondiale qui devra être réglé pour qu'il soit possible d'atteindre les objectifs de développement durable. Le Gouvernement hongrois a donné l'exemple en lançant des programmes propres à faciliter l'épanouissement des jeunes et le renforcement de la coopération entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile. De plus en plus, les groupes extrémistes violents prennent pour cible des jeunes, mais les efforts consentis pour obtenir que les jeunes participent à des activités bénéfiques sur le plan social et pour les aider à définir des objectifs personnels aideront à les protéger contre la radicalisation.

43. **M<sup>me</sup> Guzman Madera** (République dominicaine) dit que son gouvernement s'emploie à éliminer la pauvreté et à surmonter les inégalités grâce à des politiques publiques et de redistribution des richesses plus vigoureuses, mais aussi en offrant aux citoyens la possibilité d'exercer leurs droits et en veillant à défendre ces droits. Les investissements dans l'éducation, les soins de santé et l'emploi des jeunes sont les fondements de l'action engagée au plan

national pour briser le cycle de la pauvreté. Quelque 400 000 emplois ont été créés et plus de 780 000 personnes ont été arrachées à la pauvreté. On a également enregistré des avancées pour ce qui est de l'alphabétisation des adultes et 6,3 millions d'individus bénéficient actuellement de la sécurité sociale.

44. Fondée sur la même vision et sur les mêmes objectifs que ceux qui sont énoncés dans le Programme 2030, la Stratégie nationale de développement de la République dominicaine vise entre autres à garantir la pleine intégration dans la société des segments les plus vulnérables de la population. Les politiques publiques voulues sont en place pour protéger les personnes âgées et leur permettre de mener une vie active et productive. Le Système national intégré en faveur des personnes âgées prend acte du fait que l'État, la famille et la communauté sont responsables ensemble de la protection de la dignité des personnes âgées et de l'amélioration de leur qualité de vie. Des bureaux du ministère public ont été créés, avec pour mission de traiter sans délai les affaires de violation des droits des personnes âgées. En application du plan national pour l'accessibilité, un environnement adapté aux personnes handicapées est en cours de mise en place. Face à des taux de chômage sans précédent, les jeunes exigent une éducation de qualité, ainsi que la possibilité d'accéder à un travail décent et de jouer un plus grand rôle au stade de la prise de décisions. La communauté internationale devrait exploiter leur énergie et leur capacité d'innovation, ainsi que leur volonté de se rendre utile, pour donner effet aux dispositions contenues dans le Programme 2030.

45. **M. Mulugeta** (Éthiopie) dit que les conflits et les catastrophes naturelles survenus dans différentes parties du monde font qu'il est d'autant plus crucial de continuer à rechercher des solutions aux problèmes liés au développement, grâce à des politiques sociales effectives. Le Programme 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba et l'Accord de Paris sur les changements climatiques doivent être pleinement mis en œuvre. Convaincu que le développement social est une condition préalable d'une croissance inclusive et d'un développement durable, le Gouvernement éthiopien accorde aux personnes handicapées un traitement préférentiel, s'agissant des services de santé et des services éducatifs, et leur offre les mêmes chances qu'aux autres de participer pleinement à toutes les sphères de l'existence, en leur donnant les moyens d'y parvenir.

46. Le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement a été traduit dans les langues de travail locales de manière à le rendre accessible à la population. Conscient que la famille est un agent de développement, le Gouvernement éthiopien a pris des mesures pour la renforcer à tous les égards. Le nombre d'établissements d'enseignement a augmenté à tous les niveaux et les taux de scolarisation sont également en hausse. Le Gouvernement continue de s'employer à relever les défis considérables auxquels le pays fait face, qu'il s'agisse de la pauvreté, du chômage ou des changements climatiques, et il est prêt à collaborer étroitement avec la communauté internationale et ses partenaires de développement, dont la contribution demeure essentielle.

47. **M. Rafee** (Émirats arabes unis), prenant la parole en tant que représentant de la jeunesse, dit que le meilleur moyen de promouvoir le développement durable est de rassembler tous les segments de la société, de prendre en compte les préoccupations des jeunes et de les inclure dans le processus de développement. L'ouverture à tous de la société est plus importante que jamais, compte tenu du grand nombre de défis de portée mondiale qu'il faut relever, comme le chômage, l'idéologie extrémiste, la multiplication des actes terroristes, les changements climatiques et la détérioration de la situation humanitaire. Face à ces enjeux, il sera nécessaire de renforcer la coopération et la communication avec les jeunes et de trouver de nouvelles méthodes, innovantes, pour développer leurs capacités.

48. Le fait d'autonomiser et d'aider les jeunes n'est pas seulement une façon de les protéger contre la pauvreté et l'extrémisme, mais c'est aussi le meilleur moyen d'exploiter leur énergie. Une éducation de qualité, une formation professionnelle et des emplois décents sont autant d'outils essentiels pour donner aux jeunes la capacité d'agir. Les efforts que fait l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse sont les bienvenus et sont le reflet de l'engagement pris par la communauté internationale d'autonomiser les jeunes et de s'assurer de leur participation aux fins de l'édification d'un monde plus stable. L'une des initiatives prises aux Émirats arabes unis en faveur de l'autonomisation des jeunes consiste à organiser des ateliers à leur intention, où les thèmes qui les intéressent au premier chef sont examinés. Le premier de ces ateliers a été tenu en avril 2016 et il a été consacré à la manière dont les jeunes pouvaient

acquérir les compétences qui seront nécessaires dans le futur.

49. **M. Mikayilli** (Azerbaïdjan) dit que le moment est venu pour les gouvernements d'accélérer l'action menée en vue de la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier ceux qui ont trait à l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim et à la sécurité alimentaire. Notant avec préoccupation que plus de 40 % des jeunes actifs, à l'échelle mondiale, sont, soit au chômage, soit employés mais vivent dans la pauvreté, l'orateur dit que si l'on n'inverse pas cette tendance négative, le terrain deviendra fertile pour la radicalisation et l'extrémisme violent. Plus généralement, compte tenu du lien étroit qui unit le développement social et la paix et la sécurité, il faut s'attacher davantage à trouver un règlement aux conflits armés.

50. Il ne suffit pas d'avoir une économie forte pour obtenir que tous les segments de la population profitent de la croissance; la justice sociale ne deviendra une réalité que si les besoins des groupes les plus vulnérables de la population sont placés en tête des priorités. L'économie de l'Azerbaïdjan est l'une de celles qui connaissent la croissance la plus rapide depuis une dizaine d'années, et ce succès s'est traduit par une amélioration des conditions socioéconomiques pour tous, qui s'est elle-même accompagnée d'une baisse notable des taux de pauvreté et de chômage. Il a ainsi été possible de procurer un hébergement à plus de 250 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays, de construire 3 000 établissements scolaires et 600 hôpitaux et centres médicaux. De plus, la diminution récente des recettes budgétaires ne s'est pas soldée par des coupes dans les dépenses sociales, mais a donné lieu à l'accélération de la diversification de l'économie grâce à l'instauration de nouvelles zones industrielles, à la création d'agences chargées de procurer des logements à des conditions favorables aux familles à faible revenu, ainsi qu'à l'appui apporté aux entreprises familiales et aux petites et moyennes entreprises.

51. **M<sup>me</sup> Maduhu** (République-Unie de Tanzanie) dit que son pays a transposé les objectifs de développement durable dans tous ses plans et stratégies de portée nationale. Le deuxième plan quinquennal de développement du pays, dont le thème est « Favoriser l'industrialisation pour la transformation économique et le développement humain », ainsi que la nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté pour Zanzibar,

sont inspirés du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Des politiques de protection sociale ont été adoptées afin de réduire la pauvreté et des politiques juridiques, étayées par des réformes administratives, ont été mises en place afin de réduire les inégalités. On s'emploie à autonomiser les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées, afin qu'ils puissent pleinement s'épanouir au sein de leurs communautés respectives. Les personnes âgées ont un accès prioritaire dans presque tous les hôpitaux et bénéficient de soins de santé gratuits. En revanche, les personnes handicapées souffrent d'un manque cruel d'appareils d'assistance et ne peuvent accéder aux programmes de formation et programmes connexes. Conscient que la responsabilité principale des gouvernements est d'assurer le bien-être de leur population, le Gouvernement tanzanien a mobilisé des ressources nationales pour améliorer les services dispensés par les institutions compétentes, mais il lance également un appel à l'intensification de la coopération internationale, en particulier de la part des pays industrialisés, au moyen de l'aide publique au développement, de l'allègement de la dette, du renforcement des capacités et de l'assistance technique.

52. **M. Al Noaimi** (Bahreïn) dit que les réformes menées dans son pays sont le reflet de la priorité accordée sur place au développement social. Le parlement a adopté un plan d'action visant à traiter les aspects social, économique et environnemental du développement durable – c'est le premier plan de ce type mis en œuvre à Bahreïn, et il est le résultat de modifications apportées à la Constitution en 2012. Les législateurs nationaux ont fait en sorte que ce plan soit conforme aux objectifs de développement durable.

53. Bahreïn s'emploie à autonomiser les familles et à leur donner les moyens de subvenir elles-mêmes à leurs besoins grâce à de nombreux programmes économiques, éducatifs, ou axés sur la sécurité et la santé. La Family Bank octroie des financements aux familles et au titre de microprojets, et les centres de développement social proposent des solutions dans une optique sociale et dispensent des conseils aux familles. Ces centres proposent des services de réadaptation aux familles et les aident à améliorer les aptitudes et compétences professionnelles de chacun de leurs membres.

54. Les efforts menés en faveur du développement social portent aussi sur les besoins des personnes handicapées. En 2007, un centre de services a vu le

jour, qui apporte un appui aux personnes handicapées et les aide à se réadapter, de sorte qu'elles aient accès au marché du travail et trouvent des emplois appropriés. Le Ministère de l'éducation a lancé un certain nombre de programmes afin d'aider les enfants handicapés à se réadapter, d'aménager les établissements scolaires et les universités pour répondre à leurs besoins et de mettre à leur disposition des moyens de transport. Les besoins des personnes âgées sont pris en charge dans des centres de soins et au moyen de services qui dispensent soins médicaux et soutien psychologique. Bahreïn coopère avec le Programme des Nations Unies pour le développement à Manama, aux fins de l'établissement de corrélations entre ses stratégies sociales axées sur le handicap, l'enfance et les personnes âgées et les objectifs, cibles et indicateurs définis pour le Programme 2030.

55. **M<sup>me</sup> Bellout** (Algérie) dit que l'accomplissement précoce par son pays des objectifs du Millénaire pour le développement s'est traduit par un bond en avant qualitatif du développement humain. Les plans nationaux de développement mis en œuvre depuis 2000 se sont articulés sur plusieurs objectifs stratégiques, notamment la réduction de la pauvreté, la possibilité offerte à tous d'accéder à un emploi décent, la revitalisation des zones rurales et la réduction des parités territoriales. Des dispositifs incitatifs pour les investisseurs ont été mis en place pour des secteurs tels que l'agriculture, l'industrie, le tourisme et les petites et moyennes entreprises. Conjointement avec des mesures de rationalisation et d'accélération des procédures administratives, ces dispositifs incitatifs ont abouti à une diminution très nette du taux de chômage (passé de 15,3 % en 2005 à 9,7 % en 2015). Grâce à sa détermination à maintenir l'enseignement gratuit, l'Algérie a vu le taux de scolarisation dépasser les 95 %.

56. Les soins de santé sont garantis pour les populations vulnérables et, en conséquence, les taux de mortalité infantile et maternelle sont en baisse. Parallèlement, l'espérance de vie atteint désormais près de 76 ans. Le Gouvernement algérien s'attache à fournir des soins de santé et à dispenser une éducation aux personnes handicapées et il a adopté plusieurs lois, réglementations et politiques pour promouvoir l'intégration des personnes âgées et leur assurer une protection.

57. **M. Castro Cordoba** (Costa Rica) dit que le développement durable ne pourra être inclusif que si la

croissance va de pair avec l'équité et l'apparition de nouveaux débouchés. Une approche centrée sur l'individu permettra à chacun d'accéder à l'autonomie et de réaliser pleinement son potentiel. Un accès équitable à une éducation de qualité et à un travail décent est primordial, cependant que la participation de la population à la prise de décisions dans le cadre de la vie politique, sociale, culturelle et économique est indispensable au bien-être de la société. La pauvreté engendre l'exclusion et ne constitue pas seulement un affront à la dignité humaine : c'est aussi une forme de violation des droits de l'homme.

58. En application du Plan national de développement du Costa Rica, des systèmes de protection sociale ouverts à tous donnent un accès équitable à l'éducation et aux soins de santé. Grâce à une approche multidimensionnelle de la lutte contre la pauvreté, le Gouvernement cherche à trouver des solutions aux divers obstacles structurels qui freinent le développement, en particulier ceux qui touchent les groupes vulnérables. Il s'est engagé à lutter contre toutes les formes de discrimination, en particulier à l'égard des femmes. L'autonomisation des femmes et des filles est une condition préalable à l'élimination de la pauvreté et au développement durable. Les personnes handicapées ne doivent pas être considérées seulement comme des bénéficiaires mais aussi comme des agents du développement, et des politiques inclusives constitueront un bon investissement pour la société dans son ensemble. D'ici à 2030, les personnes âgées sont le groupe de population dont la proportion augmentera le plus rapidement dans les pays en développement, aussi leur contribution à la réalisation des objectifs de développement durable sera-t-elle vitale. Il est important d'œuvrer pour l'adoption d'une convention internationale sur les droits des personnes âgées, qui leur assure une protection à tous les niveaux et leur permette de participer pleinement au développement social et économique de leurs sociétés respectives.

59. La famille a un rôle fondamental à jouer pour qu'émergent des acteurs sociaux qui échappent à toute forme de discrimination et des sociétés soucieuses de l'équité et de l'égalité des droits. Pour y parvenir, il faudra prendre conscience de la grande diversité de configuration qui est celle de la famille dans le monde moderne.

60. Selon **M. Otto** (Palaos), l'existence de lois et d'institutions discriminatoires fait que les personnes

souffrant d'affections mentales sont presque toujours exclues d'une pleine participation à la vie économique et sociale. Le coût humain des maladies mentales est stupéfiant et c'est l'une des causes premières de la mortalité précoce, y compris par le suicide. De fait, 75 % des suicides sont recensés dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Bien souvent, il n'existe pas dans ces pays de services de santé mentale, mais même lorsqu'il en existe, nombre de personnes n'y ont pas recours par crainte de l'exclusion et de la discrimination. Selon une estimation de l'Organisation mondiale de la Santé, une personne sur quatre sera directement affectée par une maladie mentale à un moment ou à un autre de son existence.

61. Les Nations Unies devraient continuer d'œuvrer à la réalisation des objectifs définis dans le Programme 2030. Le bien-être mental n'est qu'un vœu pieux lorsqu'on souffre de pauvreté, qu'on est victime d'un conflit ou qu'on se heurte à l'injustice. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour éliminer les obstacles structurels à l'inclusion, ou encore les lois et pratiques discriminatoires et dévalorisantes, qui privent ceux qui souffrent d'une maladie mentale de leurs droits humains fondamentaux. En outre, il faut s'attacher à inverser l'état actuel des choses, qui fait que 85 % des personnes ayant besoin de services de santé n'y ont pas accès, de telle sorte que d'ici à 2030, 85 % d'entre elles bénéficient d'un traitement. En dernier lieu, il faut surmonter les obstacles qui tiennent à certains comportements.

62. **M. Komara** (Guinée) dit que les obstacles au développement social qui subsistent sont nombreux, en dépit des multiples plans d'action et autres recommandations issus des sommets et conférences tenus ces dernières décennies. Des facteurs tels que la mauvaise gouvernance et les changements climatiques continuent d'avoir des effets dévastateurs sur les économies et de contribuer à pérenniser la pauvreté et la famine, ce qui conduit à aggraver encore les inégalités et la vulnérabilité.

63. Dans l'optique de la mise en œuvre du Programme 2030, le Gouvernement guinéen a lancé un certain nombre de grands projets. Parmi ces initiatives, il a pour ambition d'électrifier l'ensemble du pays afin d'encourager la multiplication des unités industrielles, avec à la clé la création du plus grand nombre d'emplois possible pour les jeunes; il préside à la construction de nouveaux établissements scolaires et

apporte son appui aux programmes d'alphabétisation des femmes; il s'emploie à fournir des soins de santé gratuits à la mère et à l'enfant. En outre, en application d'un accord-cadre signé avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Gouvernement alloue une partie des recettes tirées des taxes minières à la lutte contre la malnutrition. Il a également formulé une stratégie nationale de développement social et mis sur pied une caisse de retraite nationale. En outre, du fait que le développement inclusif et l'amélioration de l'accessibilité sont des vecteurs de la promotion et de la protection des droits des personnes handicapées, il a établi un guide de leurs droits, il leur fournit des fauteuils roulants et des cannes, et il a mis en place un programme qui facilite l'accès à l'éducation des enfants handicapés grâce à un appareillage adapté.

64. Mais en dépit de la volonté politique dont fait preuve le Gouvernement guinéen, les efforts qu'il a consentis au nom du développement social ont été balayés par l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola, qui a durement frappé l'économie et le système de santé du pays. Afin d'obtenir l'assistance technique et financière de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, la Guinée a mis sur pied un fonds de relèvement post-Ebola : le 22 septembre, à New York, le Ministre de la jeunesse en a présenté les modalités.

65. **M<sup>me</sup> Arditi di Castelvetero Manzo** (Observatrice de l'Ordre souverain de Malte) dit que l'Ordre de Malte est actif dans le domaine humanitaire depuis plus de 900 ans. Partout dans le monde, il vient en aide aux populations vulnérables et marginalisées, sur la foi du principe selon lequel tout individu a le droit de mener une vie saine et digne. Chaque année, il organise un camp de vacances international pour les enfants handicapés, ainsi que d'autres camps de vacances dans un certain nombre de pays européens et au Liban. Il dirige de nombreux centres spécialisés dans les besoins des personnes âgées en Europe et aux Amériques et dispense toute une gamme de services pour leur rendre la vie à domicile plus facile. Toute l'année, il mène des activités localement et nombre des projets caritatifs exécutés par l'Ordre le sont par ses 80 000 volontaires.

66. Dans son rapport sur la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international pour les personnes handicapées et sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du document final de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement

adoptés au niveau international pour les personnes handicapées (A/71/214), le Secrétaire général a mis en relief l'incidence sur l'exclusion des changements climatiques et du changement démographique. L'organisation internationale de secours de l'Ordre vient en aide aux populations vulnérables afin qu'elles puissent appliquer des mesures de réduction des risques de catastrophe et mettre en œuvre des programmes de reconstruction et de développement à long terme. Le développement inclusif et l'accomplissement des objectifs de développement convenus au plan international pour les personnes handicapées sont deux enjeux qui figurent au cœur de l'action menée par l'Ordre. Ses membres ont conscience des synergies qui existent entre la prestation de services de base et le développement social et ils continueront d'œuvrer à la réalisation de tels objectifs en partenariat avec la communauté des Nations Unies.

67. **M. Cassidy** [(Organisation internationale du Travail (OIT)] dit que la note du Secrétariat intitulée « Situation sociale dans le monde 2016 : ne pas faire de laissés-pour-compte, l'impératif du développement inclusif » (A/71/188) va dans le même sens que la déclaration qui figurait dans le rapport de l'OIT intitulé *Emploi et questions sociales dans le monde : transformer l'emploi pour en finir avec la pauvreté*, à savoir qu'il ne sera pas possible de réduire la pauvreté de façon durable sans donner accès au travail décent et que, si celui-ci est une condition nécessaire pour l'élimination de la pauvreté, il n'est pas suffisant.

68. En adoptant le Programme 2030, les gouvernements et la communauté internationale ont reconnu que pour parvenir à un monde inclusif, il fallait atteindre plusieurs objectifs interdépendants, notamment l'élimination de la pauvreté, la réduction des inégalités, la poursuite d'une croissance économique inclusive et durable et le travail décent pour tous. Le monde du travail connaît des transformations profondes en raison, entre autres facteurs, des progrès technologiques et de l'évolution de la nature de la production.

69. La détermination de l'OIT vis-à-vis des objectifs de développement durable s'est encore renforcée lors de la Conférence internationale du travail de 2016, à l'occasion de laquelle les consultations tripartites ont abouti à l'adoption par les représentants d'une résolution intitulée « Promotion de la justice sociale par le travail décent ». Au niveau national, les

programmes de l'OIT axés sur le travail décent donnent toute leur place aux objectifs de développement durable; au niveau mondial, l'Organisation aligne son cycle de planification stratégique sur le cycle quadriennal du système des Nations Unies. Ces 12 derniers mois, l'OIT a participé au lancement d'un certain nombre d'initiatives communes dans le but d'atteindre les objectifs de développement durable. Il s'agit de l'Initiative mondiale en faveur de la création d'emplois décents pour les jeunes, lancée en collaboration avec 21 organismes, fonds et programmes des Nations Unies; du Partenariat mondial pour la protection sociale universelle, opération menée conjointement avec la Banque mondiale, plusieurs gouvernements, des institutions spécialisées des Nations Unies et des organisations non gouvernementales; de l'Alliance relative à la cible 8.7 des objectifs de développement durable, initiative mondiale pour l'action coordonnée en matière de travail forcé, de traite des êtres humains et d'esclavage moderne; du Contrat mondial pour le travail décent et la croissance inclusive, initiative dont la Suède est le fer de lance et qui vise à promouvoir le dialogue social et à défendre de meilleures conditions de travail dans le secteur privé. Le travail décent ouvre la voie à une société juste et, sur cette base, il faut faire en sorte que l'action menée en faveur du développement soit à la fois centrée sur l'individu et fondée sur les droits.

70. **M. Shulgin** (Fédération de Russie), exerçant son droit de réponse, dit regretter que certains États Membres exploitent le point de l'ordre du jour consacré au développement social pour promouvoir des objectifs politiques étroits qui n'ont rien à voir ni avec le développement ni avec les droits de l'homme. En réponse aux observations faites par la représentante de la Géorgie à la troisième séance de la Commission, M. Shulgin dit que l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud résulte d'un choix opéré par leurs populations respectives face aux menées agressives de la Géorgie contre l'Ossétie du Sud. Au lieu de spéculer sur le destin de milliers de Géorgiens, Abkhazes, Ossètes et autres nationaux, la délégation géorgienne ferait mieux de s'employer réellement à rechercher la réconciliation et le rétablissement de relations de bon voisinage, sur un pied d'égalité, avec l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud. Cela aurait également une incidence positive sur le développement social de ces pays.

71. En réponse aux observations faites par la représentante de l'Ukraine à la troisième séance de la Commission, M. Shulgin dit que la délégation de l'Ukraine a répété les accusations qu'elle porte contre la Fédération de Russie depuis toutes les tribunes internationales auxquelles elle a accès, ce qui donne l'impression que l'objectif de la délégation ukrainienne est d'alimenter les tensions et de créer une atmosphère d'hystérie politique. Mais elle n'a pas mentionné que les problèmes sociaux et autres auxquels font face les habitants du sud-est de l'Ukraine sont la conséquence de la suspension du versement des prestations sociales et des dysfonctionnements du système bancaire.

72. Pour ce qui est de la Crimée, l'orateur observe que l'Ukraine et ceux qui la soutiennent ont clairement pour souhait de provoquer autant de perturbations que possible pour les habitants de cette région, en imposant des sanctions unilatérales et d'autres restrictions, en repréailles contre le choix opéré par la population de la Crimée. En dépit des entraves instaurées par l'Ukraine en matière d'économie et de transports, l'économie de la Crimée continue de croître, l'industrie du tourisme s'y développe, les allocations versées au titre de la protection sociale et les salaires des fonctionnaires augmentent, et l'infrastructure – médicale et autre – est en cours de modernisation. La Fédération de Russie s'engage à poursuivre sur la voie du progrès.

73. **M<sup>me</sup> Dolidze** (Géorgie), prenant la parole en tant que représentante de la jeunesse et exerçant son droit de réponse, constate qu'en dépit de la déclaration trompeuse qui vient d'être faite par le représentant de la délégation russe, les jeunes qui résident dans les territoires occupés d'Abkhazie et de Tskhinvali, et plus spécifiquement dans le district de Gali, se voient empêchés d'exercer leurs droits fondamentaux à l'éducation dans leur langue maternelle, à la liberté de circulation et à l'accès aux soins de santé.

*La séance est levée à 17 h 40.*